

**1. Identification**
**Identificateur du produit**
**Autres moyens d'identification**
**Numéro d'enregistrement ARLA**
**Utilisation recommandée**
**Restrictions recommandées**
**Renseignements sur le fabricant/l'importateur/le fournisseur/le distributeur**
**Fabricant**
**Nom de l'entreprise**
**Adresse**
**Téléphone**
**Site Web**
**Courriel**
**Personne-ressource**
**Numéro de téléphone d'urgence**
**SuffOil-X**

33099

Utilisation agricole/horticole :

Huile insecticide et acaricide pour pulvérisation – consulter l'étiquette du produit.

Consulter l'étiquette du produit.

BioWorks, Inc.

100 Rawson Rd., Ste. 205

Victor, NY 14564

États-Unis

Siège social

1 585 924-4362

www.bioworksinc.com

experts@bioworksinc.com

Organisme de réglementation

CHEMTREC (24 heures) :

États-Unis, Canada, Porto Rico

1 800 424-9300

Îles Vierges

1 800 424-9300

Maritime international

+1 703 527-3887

**2. Identification des dangers**
**Dangers physiques**
**Dangers pour la santé**
**Dangers environnementaux**
**Dangers définis par l'OSHA**
**Éléments de l'étiquette**

Non classé.

Toxicité aiguë, inhalation

Catégorie 4

Non classé.

Non classé.


**Mention d'avertissement**
**Mention de danger**
**Conseil de prudence**
**Prévention**
**Réponse**
**Entreposage**
**Élimination**

Avertissement

Nocif si inhalé.

Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais et la garder confortable pour qu'elle puisse respirer. Appeler un centre antipoison/médecin si vous sentez mal.

Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles.

Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.

**Risque(s) non classé(s)  
autrement (HNOC)**
**Renseignements supplémentaires**

Aucun connu.

Aucun.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Nom du produit chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Huile minérale		64742-55-8	80 à < 90*
Poly(éthylène oxyde)		25322-68-3	< 0,1*
Autres composants sous les niveaux de déclaration			10 à < 20

\* Désigne qu'une identité chimique spécifique ou un pourcentage de composition a été retenu(e) comme secret commercial.

## 4. Mesures de premiers soins

### Inhalation

Sortir la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Oxygène ou respiration artificielle, au besoin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un docteur/médecin si vous sentez mal.

### Contact avec la peau

Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Contact avec les yeux

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes surviennent.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Indication du besoin de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial

Fournir des mesures de soutien générales et les traiter symptomatiquement. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

### Renseignements généraux

S'assurer que le personnel médical est au courant du ou des matériau(x) impliqué(s) et prendre les précautions nécessaires pour se protéger.

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

### Agents d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### Agents d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela propagera l'incendie.

### Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Des gaz dangereux pour la santé peuvent être formés pendant un incendie.

### Équipement de protection spécial

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

### et précautions pour les pompiers

### Équipement/instructions de lutte contre les incendies

Déplacer les contenants de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

### Méthodes spécifiques

Utiliser des procédures standards de lutte contre les incendies et tenir compte des dangers liés aux autres matériaux impliqués.

### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

## 6. Mesures pour rejet accidentel

### Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder le personnel inutile à distance. Tenir les gens à distance et en amont du renversement ou de la fuite. Rester à l'écart des zones basses. Porter un équipement de protection et des vêtements appropriés pendant le nettoyage. Ne pas toucher les contenants endommagés ou les matériaux déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent être contenus. Voir la section 8 de la FDS pour la protection individuelle.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ce produit est miscible dans l'eau.

Déversements importants : Arrêter le flux du matériau si cela est sans risque. Endiguer le matériau déversé là où cela est possible. Recouvrir avec une feuille de plastique pour empêcher la propagation. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants. Après la récupération du produit, rincer la surface avec de l'eau.

Petits déversements : Essuyer avec du matériau absorbant (p. ex. chiffon, molleton). Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les déversements dans les contenants originaux en vue d'être réutilisés. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés. Voir la section 13 de la FDS pour l'élimination des déchets.

## Précautions environnementales

Éviter de décharger dans les drains, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et entreposage

### Précautions pour la manipulation sécuritaire

Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Éviter l'exposition prolongée. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Entreposer dans le contenant original hermétiquement fermé. Garder le contenant hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles (voir la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

### Limites d'exposition professionnelle

Tableau Z-1 des normes de l'OSHA (États-Unis) pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS 64742-55-8)	PEL	5 mg/m3	Brouillard.
<b>États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition aux composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Huile minérale (CAS 64742-55-8)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
<b>États-Unis. NIOSH : Guide de poche des composants chimiques dangereux</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>Forme</b>
Huile minérale (CAS 64742-55-8)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
<b>États-Unis. Composants des guides de valeur limite d'exposition professionnelle (VLE) de l'AIHA</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>	<b>De</b>
Poly(éthylène oxyde) (CAS 25322-68-3)	TWA	10 mg/m3	Particules.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique n'a été notée pour l'ingrédient/les ingrédients.

### Contrôles techniques appropriés

Une bonne ventilation générale doit être utilisée (généralement 10 changements d'air par heure).

Les taux de ventilation doivent être fonction des conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes de sécurité, la ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mesures de protection individuelle, p. ex. équipement de protection individuelle

#### Protection oculaire/ faciale

Respirateur chimique avec cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés, résistants aux produits chimiques.

##### Autre

Porter des vêtements de protection appropriés.

#### Protection respiratoire

Respirateur chimique avec cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

#### Dangers thermiques

Au besoin, porter des vêtements de protection thermique appropriés.

#### Considérations

#### générales en matière d'hygiène

Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver les mains après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

#### État physique

Visqueux.

#### Forme

Liquide.

#### Couleur

Liquide.

Blanc

### Odeur

Ammoniacale

### Seuil de l'odeur

Non disponible.

### pH

Non disponible.

### Température de relargage/cristallisation

Non disponible.

### Point de fusion/point de congélation

Non disponible.

### Point d'ébullition initial et plage d'ébullition

360 °C (680 °F)

### Point d'éclair

> 100 °C (> 212 °F)

### Taux d'évaporation

Non disponible.

### Inflammabilité (solide, gaz)

Non disponible.

### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

#### Limite d'inflammabilité, inférieure (%)

Non disponible.

#### Limite d'inflammabilité, supérieure (%)

Non disponible.

#### Limite d'explosivité, inférieure (%)

Non disponible.

#### Limite d'explosivité, supérieure (%)

Non disponible.

### Pression de vapeur

0,00001 hPa estimé

### Densité de vapeur

Non disponible.

### Densité relative

0,86 g/cm<sup>3</sup> (typique)

### Solubilité(s)

#### Solubilité (eau)

Dispensable

### Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Non disponible.

### Température d'auto-inflammation

Non disponible.

### Température de décomposition

Non disponible.

### Viscosité

Non disponible.

### Autres renseignements

#### Classe d'inflammabilité

Combustible IIIB estimé

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	15,27 % estimé
<b>pH dans une solution aqueuse</b>	7 à 9 (dilution 1 %)
<b>Livres par gallon</b>	859,2 g/L (7,17 lb/gal) (typique)
<b>COV (% du poids)</b>	0,01 % estimé

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Le matériau est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

### 11. Renseignements toxicologiques

#### Information sur les voies d'exposition probables

<b>Ingestion</b>	Considéré comme un risque d'ingestion faible.
<b>Inhalation</b>	Nocif si inhalé.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet indésirable dû au contact avec la peau n'est prévu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### Information sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats des tests</b>
<b>Produit</b>		
SuffOil-X (mélange CAS)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Dermique</i>		
CL50	Rat	> 2 000 mg/kg
DL50	Lapin	23,872046 mg/kg estimé
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 2,06 mg/l, 4 heures, aucune mortalité
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5 000 mg/kg
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats des tests</b>
Huile de pétrole, paraffinique (CAS 64742-55-8)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Lapin	> 2 000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5,53 mg/l, 4 heures

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Orale

DL50

Rat

> 5 000 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être fondées sur des données supplémentaires non présentées.

## Corrosion/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

## Lésion/irritation oculaire grave

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation respiratoire

Non disponible.

### Sensibilisation cutanée

Ce produit ne devrait pas causer de sensibilisation cutanée.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % n'est mutagène ou génotoxique.

## Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

## Toxicité pour la reproduction

Il n'est pas prévu que ce produit provoque des effets sur la reproduction ou le développement.

## Toxicité spécifique des organes cibles, exposition unique

Non classé.

## Toxicité spécifique des organes cibles, exposition répétée

Non classé.

## Risque d'aspiration

Non disponible.

## Effets chroniques

Une inhalation prolongée peut être nocive.

## 12. Renseignements écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que les déversements importants ou fréquents aient un effet nuisible ou dommageable sur l'environnement.

Produit	Espèces		Résultats des tests
SuffOil-X (mélange CAS)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnie	119,3602 mg/l, 48 heures estimées
Poisson	CL50	Poisson	119,3602 mg/l, 96 heures estimées
<b>Composants</b>			
<b>Espèces</b>			
<b>Résultats des tests</b>			
Huile de pétrole, paraffinique (CAS 64742-55-8)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnie	> 100 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Poisson	> 100 mg/l, 96 heures
Poly(éthylène oxyde) (CAS 25322-68-3)			
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> )	> 1 000 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être fondées sur des données supplémentaires non présentées.

## Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

## Potentiel bioaccumulatif

Non disponible.

## Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

## Autres effets indésirables

Aucun autre effet indésirable environnemental (p. ex. appauvrissement de l'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est prévu pour ce composant.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Collecter et récupérer ou jeter dans des contenants scellés sur le site autorisé d'élimination des déchets. Jeter le contenu/contenant conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.
<b>Règlements locaux sur l'élimination</b>	Jeter conformément à tous les règlements applicables.
<b>Code de déchets dangereux</b>	Le code de déchets doit être attribué dans la discussion entre
<b>Déchets provenant de résidus/produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux règlements locaux. Les contenants ou les doublures vides peuvent retenir certains résidus de produits. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les Instructions pour l'élimination).
<b>Emballage contaminé</b>	Les contenants vides doivent être envoyés à un site de manutention des déchets approuvé pour le recyclage ou l'élimination. Puisque les contenants vides peuvent conserver les résidus de produit, suivre les avertissements de l'étiquette même une fois que le contenant est vide.

### 14. Renseignements sur le transport

<b>DOT</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	Non réglementé comme marchandises dangereuses.

### 15. Renseignements réglementaires

**Règlements fédéraux américains** Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la norme OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**Avis d'exportation TSCA, Section 12(b) (40 CFR 707, Subpt. D)**

Non réglementé.

**Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)**

Non répertorié.

**SARA 304 Avis urgent en cas de rejet**

Non réglementé.

**Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non répertorié.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de risques**

Risque immédiat, oui  
Risque retardé, non  
Risque d'incendie, non  
Risque de pression, non  
Risque de réactivité, non

**SARA 302 Substance extrêmement dangereuse**

Non répertorié.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux**

Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux**

**Clean Air Act (CAA), section 112, liste des polluants atmosphériques dangereux**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA), section 112(r), Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130)**

Non réglementé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Safe Drinking Water Act (SDWA)** Non réglementé.

## Renseignements sur la FIFRA

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes en milieu de travail pour les produits chimiques non pesticides. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent apparaître sur l'étiquette du pesticide :

## Mention de danger

Numéro d'enregistrement à l'EPA :  
48813-1-68539

**MISE EN GARDE**

Nocif si absorbé par la peau.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Un contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

## Règlements des États américains

### États-Unis. RTK Massachusetts – liste des substances

Huile minérale (CAS 64742-55-8)

### États-Unis. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act

Non répertorié.

### États-Unis. Pennsylvania Worker and Community Right to Know Act

Huile minérale (CAS 64742-55-8)

### États-Unis. RTK Rhode Island

Non réglementé.

### États-Unis. Proposition 65 de la Californie

Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986, Californie (Proposition 65) : Ce matériau n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou des toxines reproductives.

## Inventaires internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (oui/non)*
Australie	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste coréenne des substances chimiques existantes (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

\* Un « Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire administrées par le ou les pays directeur(s)

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription sur l'inventaire administré par le ou les pays directeur(s).



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 16. Autres renseignements, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date d'émission 2013-10-05

Date de révision 2018-05-07

N° de version 26

#### Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts au mieux des connaissances, des renseignements et des croyances du fabricant à la date de sa publication; cependant, il n'est fourni qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du Produit. Aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, n'est faite en ce qui concerne le Produit ou les renseignements fournis aux présentes, ou encore que le Produit ou l'information contenue aux présentes peut être utilisée sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité ne concernent que le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre procédé, sauf indication contraire dans les présentes. L'utilisateur assume tous les risques et toutes les responsabilités en cas de perte, de blessure, de dommage ou de dépense en raison de l'utilisation, de la manipulation, de l'entreposage ou de l'élimination du produit, et le fabricant recommande que l'utilisateur effectue ses propres essais du produit pour déterminer son adéquation à l'usage particulier prévue par l'utilisateur.

#### Renseignements sur la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Numéros d'enregistrement du produit

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Renseignements toxicologiques : Données toxicologiques

